



QUELQUES ACTIONS DU MINEE EN 2024



**MINISTÈRE DE L'EAU
ET DE L'ÉNERGIE**

© Copyright, 2024/ Tous droits réservés

2024



Sommaire

PROPOS LIMINAIRES.....3

PROJETS D'AMENAGEMENTS HYDROELECTRIQUES.....6

- Le projet de construction de l'usine de pied, du poste et de la ligne d'évacuation de l'ouvrage de Lom Pangar (30MW)
- La centrale hydroélectrique de Nachtigal
- L'aménagement hydroélectrique de Kikot (500 MW)
- L'aménagement hydroélectrique de Minkouma (300 MW)
- L'aménagement hydroélectrique et solaire de Bini à Warack (90 MW)

DANS LE SEGMENT TRANSPORT.....10

- Le projet de Remise à Niveau des Réseaux de Transport d'électricité et de Réforme du Secteur (PRRTERS)
- Le projet de construction des lignes de transport 225 kV Ebolowa-Kribi et 90 kV Mbalmayo-Mekin phase I
- Le projet de Renforcement et de stabilisation des réseaux électriques de la ville de Yaoundé
- La construction de la ligne de transport 400 kV Nachtigal-Bafoussam
- Le projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PI-RECT)

DOMAINE DES PRODUITS PETROLIERS ET DU GAZ.....4

- Poursuite des diligences nécessaires à la réhabilitation de la SONARA
- Sécurisation des approvisionnements en produits pétroliers
- Valorisation des ressources en gaz naturel
- La lutte contre la fraude des produits pétroliers
- Dans le domaine du stockage des produits pétroliers

DANS LE DOMAINE DES ENERGIES RENOUVELABLES.....19

- Le projet de développement des centrales

solaires connectées au Réseau Interconnecté Nord (RIN)

- Projet solaire Ngaoundéré – Massiwol (30 MWh+20 MWh de stockage) en partenariat avec la Société GDS Orion Solaire Ngaoundéré SAS
- Projet solaire Ngaoundéré - Malang (35 MWh+25 MWh de stockage) en partenariat avec la Société DANG Solar
- Développement des deux (02) mini-centrales hydroélectriques de Bafang et Manjo
- Projet d'électrification rurale de 1000 localités par systèmes solaires photovoltaïques 3e phase : 200 localités (1ère tranche 87 localités)
- Développement d'une centrale hydroélectrique au Mungo Falls
- Projet de mise en place du Centre de Ressources sur les Technologies et Applications Solaires au Cameroun (STAR-C)

DANS LE DOMAINE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE.....24

- Projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS)
- Mégaprojet d'Adduction d'Eau Potable de la ville de Douala et ses environs à partir du fleuve Wouri (400 000 m³/jour)
- Projet de réhabilitation de 350 stations SCANWATER sur toute l'étendue du territoire
- Plan d'Urgence Triennal pour l'amélioration de la croissance économique (PLANUT) volet Eau
- Travaux de la deuxième (2ème) phase du Projet d'Amélioration de la desserte en Eau Potable de neuf (09) villes, financé par Eximbank China
- Projet de construction des barrages collinaires et des aménagements agro-sylvo-pastoraux sur les cinq (05) sites retenus du Projet d'Etudes de Mobilisation et de Valorisation des Eaux Pluviales à travers des retenues collinaires dans la Région du Nord (PEMVEP)



Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de production, de transport et de distribution de l'eau et de l'énergie, malgré un contexte socioéconomique et budgétaire difficile, lié à la dégradation de l'économie mondiale du fait de la crise russo-ukrainienne, le Ministère de l'Eau et de l'Energie a pu mener les actions majeures ci-après en vue d'améliorer non seulement le cadre de vie des populations mais aussi satisfaire l'industrialisation.

En 2024, les faits marquants suivants ont impacté positivement le Sous-secteur Eau et Energie notamment :

- la mise en service des équipements et ouvrages du Projet d'alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS) ;
- la mise en production des quatre premiers groupes de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal ;
- la mise en service complète de l'usine de pied de Lom Pangar ;
- le démarrage effectif des activités du plan d'actions prioritaires transport-distribution du Plan de Redressement du Secteur de l'Electricité du Cameroun (PRSEC) ;
- l'ajustement des puissances souscrites des abonnés Moyenne Tension (MT) de l'Etat de 56 MW à une puissance raisonnable de 17 MW ; ce qui a permis d'obtenir les premières économies financières sur la facture d'électricité de l'Etat.

Dans le domaine de la production de

l'électricité, le 10 mai 2024 j'ai présidé la cérémonie d'injection des premiers mégawatts du barrage à date, il ressort que sur les sept groupes de 60 mégawatt chacun qui constituent l'ouvrage quatre sont désormais mis en production, ce qui porte à 240 MW la puissance que le barrage injecte actuellement dans le réseau. Et les choses évolueront pour qu'au plus tard, fin janvier 2025, les sept (07) groupes sont en production.

En ce qui concerne le transport, nous avons effectué une visite sur le corridor des lignes de transport du poste de Nyom à Yaoundé, jusqu'à Douala, pour être sûr de la synchronisation en testant le calendrier pour pouvoir assurer l'évacuation de l'énergie produite à Nachtigal et pour réduire de manière substantielle les désagréments que les populations connaissent aujourd'hui du fait du déficit de production ou d'une infrastructure de transport inadéquat.

Dans le domaine des énergies renouvelables en l'occurrence le solaire, la seconde phase de construction d'une centrale solaire d'une capacité additionnelle de 28,6 Mégawatts-crêtes avec 19,2 MWh de stockage est en cours de construction dans les régions du Nord et de l'Extrême Nord. Les diligences relatives au démarrage des travaux de ces centrales sont bien projetées en janvier 2025. Il convient de rappeler que dans le cadre de la mise en œuvre des solutions prescrites par le CHEF DE L'ETAT pour améliorer l'offre en énergie électrique dans le Réseau Interconnecté Nord (RIN), deux centrales solaires photovoltaïques modulaires d'une capacité totale de 35,8 Mégawatts-crêtes(MWc) ont été installées à Maroua et Guider, et mises officiellement en service le 22 septembre 2023.

Dans le même ordre d'idée, j'ai mis en service la centrale solaire photovoltaïque de BINDOUMBA. Cette centrale entre dans le cadre du projet d'électrification de 200 localités par système solaires photovoltaïque phase 2, 87 localités. Sur les 87 localités, les travaux sont en



Propos Liminaires

cours sur 79 sites.

Dans le domaine de l'eau potable, le PAEPYS a officiellement été mis en service le 20 août 2024. A titre de rappel, ce projet vise à injecter 300 000 m³ /jour extensible à 400 000 m³ /jour dans les villes de Yaoundé et ses environs.

Ce projet « présidentiel », fruit d'un ambitieux investissement majeur, est venu répondre à un besoin crucial de la population. A travers le PAEPYS, nous avons une production qui va largement au-delà de la demande. Nous sommes donc à mesure désormais, de couvrir la demande de toute la ville de Yaoundé et ses environs notamment les villes comme Obala et Batchenga.

A date, tous les points hauts de la ville de Yaoundé sont alimentés et les quartiers Damas, Etoudi, Mendong...qui n'arrivaient plus à voir couler le précieux liquide sont approvisionnés. Pour assurer une intégration harmonieuse de l'eau du PAEPYS dans le réseau de distribution actuel de la CAMWATER, LE CHEF DE L'ETAT a instruit la mise en œuvre d'un projet de reconfiguration du réseau de la ville de Yaoundé.

Dans le cadre de ce projet, il est prévu la réalisation de nouvelles stations de pompage et de reprise, la construction de nouveaux réservoirs de stockage, l'extension des réseaux secondaires et tertiaires, et le branchement d'au moins 100 mille nouveaux ménages. Rendu au mois de novembre 2024, le processus de contractualisation des entreprises en charge des travaux se poursuit.

En attendant la réalisation effective de ces travaux, le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, a décidé de l'octroi d'un appui spécial de 10 milliards FCFA à la CAMWATER pour effectuer des travaux urgents en vue d'atteindre le maximum des populations qui résident dans les quartiers périphériques de Yaoundé et même les banlieues. Il s'agit entre autres de la construction d'environ 100 km de canalisation et la ré-

alisation de 200 mille nouveaux branchements ; ce qui permettra de couvrir les besoins supplémentaires d'au moins 1 000 000 d'habitants de Yaoundé et environs, avant la fin de l'année 2025.

Au demeurant, au cours de l'année 2024 qui s'achève, le MINEE a impacté positivement à travers la mise en œuvre de ses projets, aussi bien les populations que les industries de notre pays.

En terme de perspectives dans le domaine de l'eau, l'année 2025 sera marquée par la finalisation des diligences préalables au démarrage du mégaprojet d'Adduction en Eau Potable de la ville de Douala et ses environs à partir du fleuve Wouri. Ce projet, à l'instar du PAEPYS, a vocation à renforcer l'offre de production dans la ville de Douala et ses environs avec un volume additionnel de 400 000 m³/jour.

Par ailleurs, nous poursuivons la mise en œuvre de la deuxième phase du Projet d'Amélioration de la desserte en Eau Potable de neuf (09) villes, qui concerne les villes de Maroua, Garoua-Boulai, Dschang, Garoua et Yabassi.

Quant au Projet de réhabilitation de 350 stations SCANWATER, il connaîtra la finalisation du processus de maturation en vue du démarrage effectif des travaux en 2025.

Dans le domaine de l'électricité, 2025 sera marquée par la mise en service complète du barrage de Nachtigal dès le début de l'année, avec une injection totale de 420 MW dans le Réseau Interconnecté Sud.

Pour faire bénéficier au maximum des Camerounais de l'énergie qui y sera produite, il est prévu en 2025, dans le cadre du Plan de Redressement du Secteur de l'Electricité, la réalisation de 130 000 nouveaux branchements ; le remplacement de 10 000 supports bois en supports béton, la migration de 250 000 compteurs post-paid en compteurs prépayés et l'installation



de points de comptage dans les bâtiments administratifs.

En matière de production de l'énergie, le projet de construction du barrage hydroélectrique de KIKOT connaîtra une avancée significative avec le démarrage des premiers travaux en 2025.

De même, l'on assistera à l'accélération des travaux du projet d'Interconnexion des Réseaux Sud et Nord de notre pays ; l'objectif étant de faire de notre réseau, un réseau électrique unique.

S'agissant du renforcement de l'offre en énergie à partir du solaire, en 2025 l'on assistera au démarrage des travaux de construction de deux nouvelles centrales solaires modulaires pour une capacité additionnelle de 28 Mégawatts-crêtes à Maroua et Guider. Il s'agit de l'extension des deux premières centrales solaires de Maroua et Guider, qui ont été mises en services l'année dernière et qui contribuent déjà à sécuriser l'offre en énergie dans la partie sep-

tentrionale du pays.

Outre, les projets suscités plusieurs autres visant l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'énergie des populations des zones rurales vont se poursuivre dans le cadre de notre feuille de route 2025. L'année 2025 viendra davantage impacter ces différentes cibles avec la mise en service de plusieurs projets structurants. Nous restons sur le cap des instructions du Président de la République lors de son discours d'investiture à l'occasion de sa prestation de serment du 06 novembre 2018 qui disait :

« ...Mais nous ne nous arrêterons pas là. Nous continuerons d'exploiter tous les sites et cours d'eau disponibles afin de faire du Cameroun un grand producteur d'électricité dans notre continent. Nous ne délaierons pas pour autant les zones rurales en les dotant progressivement de centrales solaires. »



PROJETS D'AMENAGEMENTS HYDROELECTRIQUES





La quatrième et dernière turbine a été installée en octobre 2024, permettant ainsi d'atteindre la capacité totale installée de l'usine de pied, soit 30 MW.





La centrale hydroélectrique de Nachtigal

PROJETS D'AMENAGEMENTS HYDROELECTRIQUES

L'année 2024 a été marquée par l'entrée en production de cet important ouvrage avec la mise en service de ses quatre premiers groupes, respectivement aux mois de mai, août, septembre et novembre 2024. Grâce à la mise en service de ces quatre groupes 240 MW de

puissance supplémentaire sont injectés dans le Réseau Interconnecté Sud (RIS), permettant ainsi d'accroître l'offre de production.

La mise en service commerciale complète de l'infrastructure est prévue pour janvier 2025, pour une injection totale de 420 MW dans le RIS.



L'aménagement hydroélectrique de Kikot (500 MW)

Les études d'avant-projet détaillées, incluant les études environnementales et sociales se poursuivent et devront s'achever à la fin d'année 2024.

L'aménagement hydroélectrique de Minkouma (300 MW)

Après la signature du protocole d'accord avec la société CAM-HYDRO, en vue du développement de cet aménagement en mode BOT, les études techniques et environnementales sont en cours. Par ailleurs, l'Accord de Développement Conjoint du projet a été signé le 05 novembre 2024. Cet Accord définit les attributions et les obligations du

Gouvernement et du partenaire CAM-HYDRO et précise leurs engagements et responsabilités durant la phase de développement du projet, préalable aux phases de construction et d'exploitation de l'aménagement. Dans la future société de projet à mettre en place, il est envisagé la participation de l'Etat du Cameroun et des entités publiques à hauteur de 30%

L'aménagement hydroélectrique et solaire de Bini à Warack (90 MW)

Le partenaire SAVANNAH Energy poursuit la structuration juridique, technique et financière du projet ainsi que des discussions avec les bailleurs de fonds.





DANS LE SEGMENT TRANSPORT





Il a permis la réalisation du poste 225 kV de Nyom 2 destiné à évacuer l'énergie produite par la centrale hydroélectrique de Nachtigal dans le RIS, ainsi que la construction des infrastructures suivantes :

- ◆ La ligne 225 kV Nyom II – Oyomabang (le taux d'avancement global est de 100%).
- ◆ La ligne 225 kV Oyomabang – Nkolbisson (le taux d'avancement global est de 95%).
- ◆ Les lignes 400 kV Edéa - Nkolokoumou - Nyom II, (le taux d'avancement global est de 79,8 %).
- ◆ La ligne 90 kV Nyom 2-Ngousso (le taux d'avancement global est de 45 %)
- ◆ Les postes de transformation autour de Yaoundé (le taux d'avancement global est de 84,05 et de Douala (le taux d'avancement Poste de Nkolnkoumou

global est de 27,42%).

- ◆ La ligne 225 kV Garoua – Maroua ainsi que les postes 225/90/30 kV de Garoua et Maroua dont le taux d'exécution physique au mois d'octobre 2024 est de 67 % pour les lignes et 36,4 % pour les postes ;
- ◆ La Conception-Fourniture-Montage des lignes haute tension 225 kV et 90 kV autour de Douala a un taux d'avancement global de 53% et concerne les travaux de construction de : la ligne DT 225 kV entrées/sortie Missole ; la ligne 90 kV Ngodi Bakoko – Nylon ; la ligne 90 KV Bassa – Deido-Bonaberi.

La mise en service de la plupart de ces ouvrages est annoncée pour mai 2025.





Le projet de construction des lignes de transport 225 kV Ebolowa-Kribi et 90 kV Mbalmayo-Mekin phase I

DANS LE SEGMENT TRANSPORT

Les travaux ont démarré le 30 novembre 2023. A terme, ce projet permettra de sécuriser l'alimentation en énergie électrique du Port Autonome de Kribi d'une part, et d'injecter l'énergie produite par le barrage de Mekin dans le Réseau Interconnecté Sud d'autre

part. le taux d'exécution physique est d'environ 7%, les études d'exécution sont validées à hauteur de 50%, les études géotechniques et topographiques des postes électriques sont achevées.



Le projet de Renforcement et de stabilisation des réseaux électriques de la ville de Yaoundé

Rendu au mois de novembre 2024, le taux de réalisation des travaux d'extension des postes de transformation d'Ahala, de Ngouso et d'Oyomabang est d'environ 97% ; le poste neuf 225 kV d'Edéa est achevé ; le taux de réalisation de la ligne Ahala-Nkolanga-Kondengui se situe autour de 60% ; les indemnités ont été payées.





La construction de la ligne de transport 400 kV Nachtigal-Bafoussam

Les travaux de terrassement et les études géotechniques sont achevés. Cette ligne permettra à terme de sécuriser l'alimentation des Régions de l'Ouest, du Littoral et du Nord-Ouest et contribuera au bouclage du

Réseau Interconnecté Sud ; dans le long terme, elle facilitera l'interconnexion électrique avec le Nigéria.

Le projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT)

Il vise dans un premier temps à évacuer l'énergie électrique produite par le barrage de Nachtigal vers les Régions septentrionales via l'interconnexion des réseaux Sud et Nord, l'objectif étant de faire de notre réseau un réseau électrique unique. Dans un second temps, ce projet contribuera à l'interconnexion avec le

Tchad. A date, l'unité de gestion, le Comité inter-Etat et le Comité Technique conjoint ont été créés. Les entreprises des travaux volet ligne ont déjà été recrutées. La convention de financement avec la Banque Islamique de Développement a été signée le 18 octobre 2024, pour la construction des postes.





DANS LE DOMAINE DES PRODUITS PETROLIERS ET DU GAZ

Depuis le début de l'année 2024, l'approvisionnement du marché national en produits pétroliers s'est poursuivi sans heurt. Du 1er janvier au 30 septembre, un volume de 1 290 000 TM tous produits confondus a été importé pour les mises à la consommation.

S'agissant de la ligne soutien à la raffinerie de 47,88 FCFA par litre, inscrite dans la structure des prix des produits pétroliers, un montant d'environ 314 milliards de FCFA a déjà été reversé au 30 septembre 2024 dans les comptes de la BEAC.





En avril 2023, la SONARA a procédé à la sélection des entreprises américaine CHEMEX Global LLC et française PERFORMANCE PLUS INNOVATION pour la réalisation des études technico-économique et financière approfondies (Bankable Feasibility Study) et des études de base dites FEED (Front End Engineering & Design) dans le cadre du projet de reconstruction des unités sinistrées, la modernisation et la finalisation du projet d'extension « SONARA 2010 ».

Cependant, du fait des contraintes de trésorerie, les études suscitées n'ont pas été réalisées. Une nouvelle consultation en procédure d'urgence a été lancée depuis le 1er août 2024, pour la mise en concurrence d'au moins trois (03) Cabinets spécialisés de réputation internationale. Cette étude devra mettre en exergue la nécessité pour la SONARA de produire des carburants (Super & Gasoil) conformes aux spécifications AFRI 5/ AFRI 6, et du fuel-oil conforme aux exigences MARPOL.





Suite aux Très Hautes Instructions du CHEF DE L'ETAT, répercutées par correspondance N°492/CF/SG/PR du 14 décembre 2023, portant sur la libéralisation des importations, Monsieur le Ministre d'État, Secrétaire Général de la Présidence de la République, demandait au MINEE de réhabiliter la CSPH dans la fonction de pilotage du processus d'attribution des quotas aux Importateurs majeurs du secteur, présentant les profils techniques et financiers leur permettant de procéder immédiatement aux importations.

En exécution desdites instructions, la CSPH a repris ses activités à travers l'attribution des spots aux Importateurs pour le mois de février 2023 et le lancement d'un Appel d'Offres le 08 janvier 2024 pour l'approvisionnement du pays au cours des mois de mars à juin 2024. En effet, en comparant les résultats de l'Avis de Consultation du 3ème trimestre 2023 à celui de l'appel d'Offres lancé par la CSPH, il ressort que, sur le Super, nous sommes passés de -34,17 USD/TM à 30 USD/TM à Douala et de -33,17 USD/TM à 5 USD/TM à Limbe, soit une augmentation des primes de 64,17 USD/TM à Douala et 38,17 USD/TM à Limbe. Concernant le Gasoil, nous passons de 38 USD/TM à 66,7 USD/TM Limbe, soit une hausse de la prime de 28,7 USD/TM. Enfin sur le Jet A1, nous sommes passés de 79,17 USD/TM à 86,5 USD/TM soit une hausse de la prime de 7, 33 USD/TM.

Afin de réduire le manque à gagner à payer par l'Etat aux importateurs des produits pétroliers et permettre auxdits importateurs de disposer d'une trésorerie plus importante pour couvrir leurs lettres de crédit, le Gouvernement a procédé en février 2024 à une revalorisation des prix à la pompe du super et du gasoil, à hauteur de 15%. Aussi, lesdits produits sont passés respectivement de 730 FCFA/litre à 840 FCFA/litre et 720 FCFA/litre à 828 FCFA/litre. Cette revalorisation des prix a permis d'introduire dans la structure des prix des produits pétroliers une ligne « modernisation des infrastructures » à hauteur de 22,5 FCFA/litre, en vue de financer les grands projets pour le développement du secteur pétrolier aval.

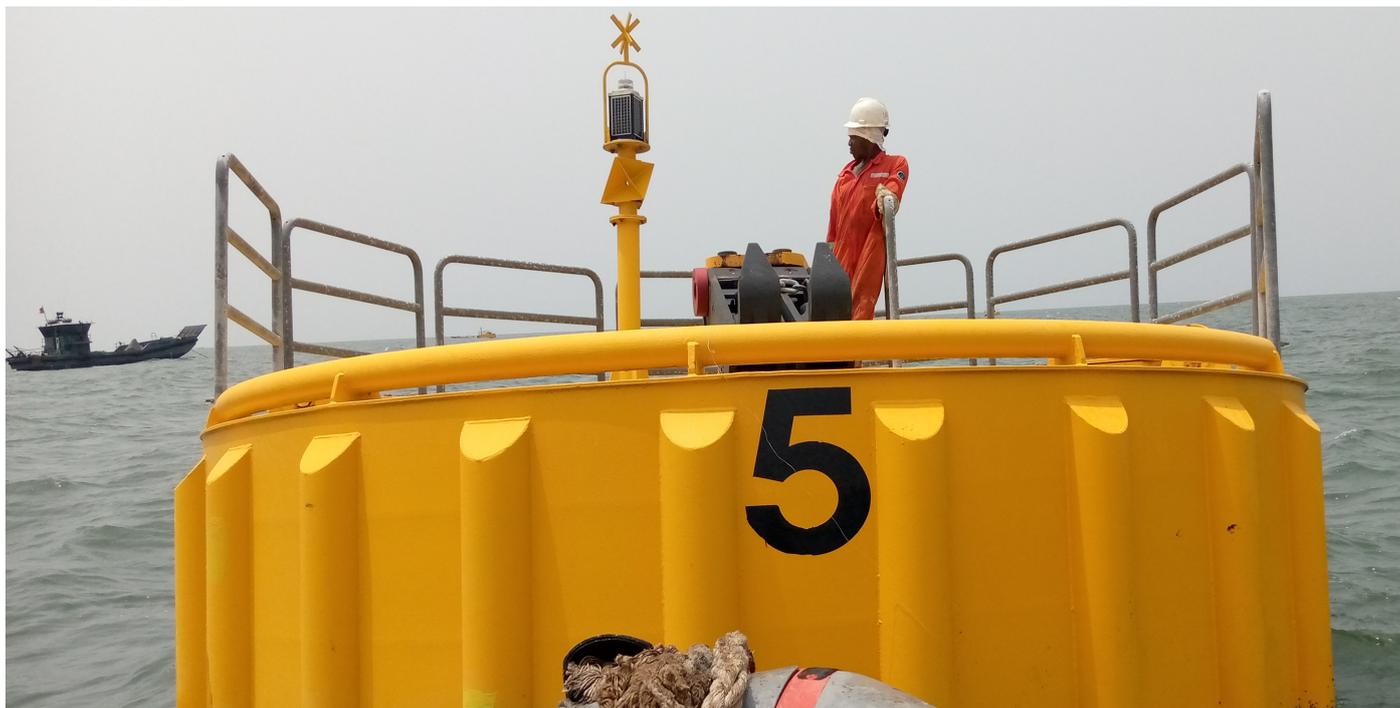
Ce relèvement des prix des produits pétroliers à la pompe, couplé à une baisse des cours internationaux du pétrole brut depuis le début de l'année 2024 ont permis d'avoir une stabilité dans l'approvisionnement du pays en produits pétroliers.

S'agissant du Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL), un volume de 136 522 TM a été mis à la consommation au 30 septembre 2024, dont environ 126 466 TM proviennent des importations.



Valorisation des ressources en gaz naturel

L'usine flottante de liquéfaction du gaz naturel exploitée par le consortium SNH/PERENCO/GOLAR a exporté au 30 septembre 2024, environ 1 073 803 TM de Gaz Naturel Liquéfié. Par ailleurs, son unité de production du Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) a mis sur le marché national un volume 23 155 TM dudit produit.



La lutte contre la fraude des produits pétroliers

La lutte contre la fraude des produits pétroliers s'est intensifiée sur l'ensemble du territoire national et plus précisément le long des axes routiers. Elle a permis de saisir 564 160 litres tous produits confondus au 31 octobre 2024.





Pour apporter une solution durable à la problématique d'indisponibilité des capacités de stockages, la SCDP a poursuivi en 2024, la construction de nouvelles capacités de stockages. Il s'agit de :

- ◆ La construction sphère de 1 000 Tonnes Métriques GPL à Bonabérie : les travaux sont achevés depuis le 30 septembre 2024 et la réception de ladite sphère est en cours.

- ◆ La construction de deux (02) réservoirs de produits pétrolier de 6 500 m³ chacun, et le revamping de la défense contre incendie (DCI), de la pomperie produits et le poste de chargement camions citernes au dépôt de MBOPPI.

Rendu au mois d'octobre 2024, le taux d'exécution des travaux est estimé à **35%**.







Dans le cadre de la mise en œuvre des solutions prescrites par le CHEF DE L'ETAT pour améliorer l'offre en énergie électrique dans le Réseau Interconnecté Nord (RIN), deux (02) premières centrales solaires photovoltaïques modulaires d'une capacité totale de 35,8 MWc ont été installées à Maroua et Guider, et mises officiellement en service le 22 septembre 2023.

En 2024, l'action du MINEE a consisté à suivre l'opérationnalisation de ces deux premières centrales solaires et la structuration d'une seconde phase de capacité additionnelle 28,6 MWc avec 19,2 MWh de stockage. A ce jour, les deux premières centrales solaires de Maroua et Guider ont déjà injecté environ 104,16 Gigawatts heures d'énergie électrique dans le RIN équivalent à une économie de plus de 41 milliards de FCFA si cette énergie avait été produite à partir des centrales thermiques au gasoil comme par le passé.

S'agissant de la seconde (2nde) phase qui consiste à l'extension des deux premières centrales, un contrat de location-rétrocession a été signé entre la société ENEO et l'entreprise SCATEC-RELEASE en date du 05 juin 2024. La réalisation de cette phase du projet est facilitée par une garantie financière d'une valeur de 6 milliards de FCFA, au profit de la société ENEO et pour laquelle le MINFI a déjà marqué son accord de principe. La procédure d'octroi de cette garantie financière est en cours au niveau du MINFI.

Les ouvrages de ladite phase sont constitués de 1 040 trackers solaires équipés de 52 000 panneaux solaires bifaciaux en silicium monocristallin d'une capacité unitaire moyenne de 550 Wc. Les batteries sont de type LFP (Lithium – Fer – Phosphate) présentant un cycle de vie plus long et permettant d'assurer la fourniture de l'énergie électrique pendant la période de pointe dans la nuit.



Projet solaire Ngaoundéré – Massiwol (30 MWc+20 MWh de stockage) en partenariat avec la Société GDS Orion Solaire Ngaoundéré SAS

Le projet consiste en la construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 30 MWc + 20 MWh de stockage dans la localité de Massiwol (Ngaoundéré), Commune de Martap, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua, par la société GDS ORION SOLAIRE NGAOUNDERE SAS en mode IPP (Independent Power Producer). Les études sont achevées.

Un projet de contrat d'achat de l'électricité entre le Partenaire et ENEO a été établi. La procédure d'instruction du dossier de demande de licence de production est quasiment achevée au niveau de l'ARSEL. Il ne reste plus que l'optimisation du tarif de vente d'électricité qui doit être aussi compétitif que celui actuellement pratiqué au niveau des centrales solaires de Maroua et Guider.

Projet solaire Ngaoundéré - Malang (35 MWc+25 MWh de stockage) en partenariat avec la Société DANG Solar

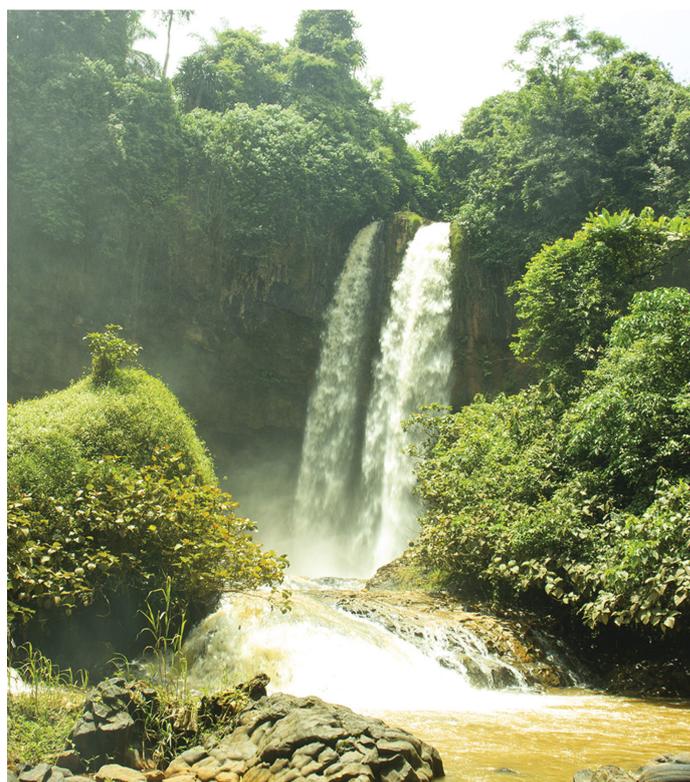
Ce projet consiste en la construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 35 MWc + 25 MWh de stockage dans la localité de Malang (Ngaoundéré), Commune de Ngaoundéré 3ème, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua, par la société DANG SOLAR en mode IPP (Independent Power Producer).

Les études d'Avant-Projet Sommaire (APS) ont été validées, et les études d'Avant-Projet Détaillé (APD) sont en cours de finalisation notamment en ce qui concerne les études d'intégration au Réseau Interconnecté Nord et les études géotechniques, dont la réalisation se fait conjointement et respectivement avec la SONATREL et le LABOGENIE.

Développement des deux (02) mini-centrales hydroélectriques de Bafang et Manjo

Ce projet concerne le développement de deux (02) petites centrales hydroélectriques dont les études de faisabilité ont été réalisées par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), respectivement sur la rivière Mouankeu à Bafang pour une puissance de 3.4 MW, et sur la rivière Dibombé à Manjo pour une puissance de 4.6 MW.

En 2024, l'action du MINEE a consisté en la poursuite de la sécurisation foncière des sites du projet. A cet effet, le MINEE a mobilisé dans le cadre de son budget d'investissement public, des financements pour la réalisation des travaux de constat et d'évaluation des biens mis en cause et des personnes susceptibles d'être affectées par le projet. Les rapports des commissions de constat et d'évaluation y afférentes restent attendus.





En 2024, l'action du Ministère a porté sur la poursuite des travaux de construction des centrales solaires et des réseaux électriques associés de la troisième phase (tranche 1 de 87 localités) démarrés en décembre 2023.

Sur les 87 localités, les travaux sont en cours sur 79 sites. Une centrale, notamment celle de BINDOUMBA dans l'Arrondissement de Djoum, Département du Dja et Lobo, Région du Sud est complètement achevée et mise en service depuis le mois d'avril 2024. Les travaux

de construction des dix (10) autres centrales sont également achevés ; leur mise en service interviendra après l'achèvement des travaux de construction des réseaux de distribution d'énergie électrique associés.

Le taux global d'exécution technico-financier est de 77% avec un taux de consommation des délais de 50%. L'Agence de l'Electrification Rurale (AER) assure la Maîtrise d'œuvre publique dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet.



Développement d'une centrale hydroélectrique au Mungo Falls

Ce projet consiste en la construction d'une centrale hydroélectrique de capacité 95 MW sur le fleuve Mungo, dans le Département du Koupe-Manengouba, Région du Sud-Ouest.

En exécution des Très Hautes Instructions du CHEF DE L'ETAT, un Accord-Cadre a été signé en date du 21 février 2024 avec la société BERKELEY ENERGY, pour le développement dudit projet. Les études de faisabilité sommaires ont été réalisées. Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a marqué son accord pour délivrer un avis juridique qui va faciliter le développement dudit projet sans recourir à la procédure d'appel d'offres.



Projet de mise en place du Centre de Ressources sur les Technologies et Applications Solaires au Cameroun (STAR-C)

Sur un tout autre plan, notamment dans le cadre de la coopération internationale en matière de la promotion et du développement des énergies renouvelables, le Cameroun a bénéficié en 2023 d'un Centre de Ressources sur les Technologies et Applications Solaires (STAR-C), octroyé par l'Alliance Solaire Internationale (ASI).

En effet, dans le cadre des activités dudit organisme dont les statuts ont été ratifiés à la faveur du décret présidentiel n°2022/170 du 23 mai 2022, et conformément au Très Haut Accord du Président de la République contenu dans sa correspondance n°A291/SG/PR du 04 août 2022, un protocole d'accord a été signé le 10 janvier 2023 entre le MINEE et l'ASI pour la mise en place dudit Centre.

A titre de rappel, le STAR-C consiste en un centre de technologie, de connaissance

et d'expertise sur l'énergie solaire qui vise à développer une main d'œuvre locale qualifiée, incuber les entreprises du domaine de l'énergie solaire, participer à la normalisation des produits solaires et à la vérification de la qualité desdits produits sur le marché intérieur.

En 2024, les études pour la mise en place dudit Centre ont été réalisées avec l'assistance technique des experts de l'ASI. Le bâtiment devant l'abriter a été obtenu à la suite des diligences auprès du MINDCAF. Le matériel et les équipements techniques sont entièrement pris en charge par l'ASI.

Le premier lot des équipements est arrivé en fin septembre 2024 à l'aéroport international de Douala et est en attente de l'obtention des exonérations des taxes et droits de douanes. Le reste des équipements est attendu d'ici la fin d'année 2024.



DANS LE DOMAINE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE





Les installations du PAEPYS ont été mises en service le 20 août 2024. Elles fournissent un volume d'eau supplémentaire de 300 000 m³/jour, permettant de couvrir les besoins en eau potable des populations de la ville de Yaoundé et ses environs au – delà de l'année 2040.

Pour assurer une intégration harmonieuse de l'eau du PAEPYS dans le réseau de distribution actuel de la CAMWATER, LE CHEF DE L'ETAT a instruit la mise en œuvre d'un projet de reconfiguration du réseau de la ville de Yaoundé. Il est prévu dans le cadre de ce projet, la réalisation de nouvelles stations de pompage et de reprise, la construction de nouveaux réservoirs de stockage, l'extension des réseaux secondaires et tertiaires, et le branchement d'au moins 100 mille nouveaux ménages. A date, le

processus de contractualisation des entreprises en charge des travaux se poursuit. De plus, les Services du Premier Ministre ont été saisis pour l'obtention de l'Attestation de Prise En Charge (APEC) des Taxes et des droits de douane par l'Etat.

En attendant la réalisation effective de ces travaux, le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, a décidé de l'octroi d'un appui spécial de 10 milliards FCFA à la CAMWATER pour effectuer des travaux urgents sur le réseau de distribution : il s'agit notamment de la construction d'environ 60 km de canalisations et la réalisation de 200 mille nouveaux branchements : ce qui permettra de couvrir les besoins supplémentaires d'au moins 1 000 000 d'habitants de Yaoundé et environs, avant la fin de l'année 2025.





A l'instar du PAEPYS, le **PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE** a instruit la mise en œuvre d'un projet similaire dans la ville de Douala ; il s'agit en l'occurrence du méga projet d'alimentation en eau potable de la ville de Douala et ses environs, à partir du fleuve Wouri.

Ce projet a vocation à renforcer la production en eau potable dans la ville de

Douala avec une offre supplémentaire de 400 000 m³/jour. Rendu au mois de novembre 2024, les études d'Avant-Projet Sommaire et Détaillé sont achevées ; l'assistance géotechnique avec le LABOGENIE se poursuit ainsi que les travaux des Commissions de Constat et d'Evaluation des biens mis en cause (CCE) des Départements du Mounjo et du Wouri.



Projet de réhabilitation de 350 stations SCANWATER sur toute l'étendue du territoire

Le projet vise la remise en état de fonctionnement de 350 stations SCANWATER existantes sur l'ensemble du territoire, avec comme innovation, l'alimentation desdites stations en énergie solaire. La première phase de ce projet qui concerne 239 stations SCANWATER dans six (06) Régions du Cameroun, a obtenu le visa de maturité du MINEPAT et est en attente de la signature de la convention de financement.

Plan d'Urgence Triennal pour l'amélioration de la croissance économique (PLANUT) volet Eau

Le PLANUT qui consiste en un vaste programme de construction des ouvrages d'eau potable à travers le pays, est exécuté suivant deux principales phases dénommées PLANUT 1 et PLANUT 2.

Pour ce qui est de la deuxième phase du PLANUT (PLANUT 2), qui concerne uniquement les Régions septentrionales, elle est exécutée en deux tranches dont l'évolution se présente de la manière suivante :

- ◆ La première tranche attribuée en 2017 vise la construction de 588 forages PMH : à date, 563 forages PMH sont déjà construits.
- ◆ La deuxième tranche attribuée en 2019, quant à elle vise la construction de 469 forages PMH. A date, 335 forages PMH ont été construits.



Lancés en fin d'année 2023, les travaux de la deuxième phase du Projet d'Amélioration de la desserte en Eau Potable de neuf (09) villes affichent au mois de novembre 2024, un taux d'avancement global de 06% pour l'ensemble des villes concernées : Soit 15% pour Maroua ; 08% pour Garoua ; et 05% respectivement pour Garoua-Boulai, Yabassi et Dschang.

A la fin desdits travaux qui doivent être réalisés dans un délai de 36 mois, le projet permettra d'améliorer de manière significative la desserte en eau dans ces villes, avec une production journalière supplémentaire totale de 107 000 m³.



Projet de construction des barrages collinaires et des aménagements agro-sylvo-pastoraux sur les cinq (05) sites retenus du Projet d'Etudes de Mobilisation et de Valorisation des Eaux Pluviales à travers des retenues collinaires dans la Région du Nord (PEMVEP)

Les travaux de ce projet s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Intégré d'Import Substitution Agropastorale et Halieutique (PIISAH).

Rendu en novembre 2024, le processus de maturation se poursuit à travers l'exécution des études complémentaires en vue de l'obtention du financement de ces travaux. A terme, il sera question de mobiliser 19,2 millions de m³ d'eau à travers la construction de cinq (05) barrages collinaires à buts multiples et l'aménagement de 1024 hectares de périmètres irrigués sur les sites suivants :

- ◆ Barkéhi et Ndjambadi dans le Département de la Bénoué ;
- ◆ Bassira et Mousgoy dans le Département du Mayo-Louti ;
- ◆ Poli dans le Département du Faro.

activités agricoles, pastorales et halieutiques. Des études complémentaires sont aussi envisagées pour l'approvisionnement en eau potable.

La construction desdits barrages collinaires sera intégrée dans deux programmes distincts :

- ◆ Le Programme de sécurisation des ressources en eau et d'amélioration de l'accès aux ouvrages et services d'eau potable et d'assainissement au Cameroun (SEWASH) en cours de préparation avec l'appui de la Banque Mondiale, pour les sites de Bassira et Mousgoy.
- ◆ Le Programme agroindustriel dans le septentrion avec l'appui de la Banque Africaine de Développement, actuellement en cours de préparation, pour les sites de Barkéhi, Ndjambadi et Poli.

L'eau ainsi mobilisée sera utilisée pour les

« Le Projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga est quasiment achevé. Sa mise en service prochaine, permettra de résorber substantiellement le déficit en eau potable de la ville de Yaoundé »

Message du CHEF DE L'ETAT, Son Excellence PAUL BIYA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE à la Nation le 31 décembre 2023.

«The drinking water supply project for the city of Yaoundé and its surroundings from the Sanaga River is almost complete. Its upcoming commissioning will make it possible to substantially reduce the drinking water deficit in the city of Yaoundé. »

Message from the HEAD OF STATE, His Excellency PAUL BIYA, PRESIDENT OF THE REPUBLIC to the Nation on December 31, 2023.

MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE

Immeuble ministériel No1 (étage 1 à 5)

Tel: (237) 222 22 34 00

Site web: www.minee.gov.cm

Copyright, 2024/ tous droits réservés